



Conseil communal

Essertines, le 13 mai 2020

AVIS AU PUBLIC

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 11 mai 2020, le Conseil communal a procédé aux actes suivants :

1. Assermenté MM. Albert Frei et Alexandre Collet
2. Adopté le PV de la séance du 2 décembre 2019
3. Accepté l'augmentation du nombre de conseillers communaux dès la prochaine législature de 30 à 35 membres
4. Autorisé la Municipalité à implanter une UAPE sur la parcelle 209 En Verchère, d'octroyer un droit de superficie à l'EFAJE et de procéder aux travaux d'aménagements routiers et de places de parc nécessaires
Octroyé un prêt de Fr. 550'000.00 à l'EFAJE, remboursable sur 7 ans
Octroyé un crédit d'investissement de Fr. 260'000.00 pour la réalisation des aménagements routiers et des places de parc
5. Adopté le nouveau règlement général de police

Avec nos compliments.

Au nom du Conseil communal d'Essertines-sur-Yverdon :

Le Président :

Philippe Moccand



La Secrétaire :

Lauriane Chuard